



Conférence sur les places d'apprentissage 2012

Vendredi 23 novembre

Catalogue des mesures sur le thème « Désindustrialisation / mutation structurelle »

1 Contexte

Au cours des dernières décennies, la Suisse est passée progressivement d'une société industrielle à une société de services, à l'instar d'autres nations industrialisées. Aujourd'hui, près des trois quarts de la population active suisse travaille dans le secteur tertiaire. Cette mutation structurelle a été renforcée par la reprise hésitante de l'économie mondiale, les turbulences permanentes qui ont secoué les marchés financiers et le franc fort.

Le risque que la Suisse soit délaissée par les investisseurs au profit d'autres pays est réel. Cela pourrait conduire à une lente désindustrialisation ainsi qu'à un affaiblissement du pôle économique suisse caractérisé par une forte diversification.

2 Défis pour la formation professionnelle

La formation professionnelle duale offre aux jeunes des perspectives professionnelles et de carrière variées et garantit un nombre suffisant de cadres et de spécialistes qualifiés à tous les niveaux de l'économie. Mais étant donné les progrès technologiques, la mondialisation, la situation économique mondiale et l'évolution démographique, la formation professionnelle est également confrontée à de nombreux défis. Dans ce contexte, il est important de détecter rapidement les évolutions et les différences entre les branches.

Couverture du besoin de main-d'œuvre qualifiée

Tandis que dans des domaines comme l'informatique ou la santé les places d'apprentissage font cruellement défaut, dans le domaine technique par exemple les entreprises ont du mal à trouver des candidats répondant aux critères de sélection. En effet, les professions techniques sont rarement les plus prisées. Les résultats du dernier baromètre des places d'apprentissage ont montré qu'environ 3000 places d'apprentissage sur un total de 7000 n'étaient pas pourvues dans les professions techniques¹.

A cela s'ajoutent les frais de formation, qui sont plus élevés que dans les autres branches. D'après les enquêtes réalisées par le Centre de recherche sur l'économie de l'éducation de l'Université de Berne

¹ LINK Institut de recherche marketing et sociale : Baromètre des places d'apprentissage d'août 2012 – Enquête auprès des jeunes et des entreprises sur mandat de l'OFFT, novembre 2012.

(Forschungsstelle für Bildungsökonomie), les entreprises industrielles, aux côtés de l'administration et des organisations à but non lucratif, affichent les bénéfices nets les plus bas².

Les domaines technique et industriel présentent cependant un potentiel important. Les entreprises suisses sont très bien positionnées au niveau international pour ce qui est de la qualité, de l'innovation et de la compétitivité. Les branches comme l'industrie chimique et pharmaceutique ou les domaines des nanotechnologies et des instruments de haute précision disposent d'un potentiel de croissance considérable. En outre, les frontières entre les activités industrielles et les services s'estompent de plus en plus. En complétant leur activité principale par des services en lien avec l'industrie, les entreprises peuvent proposer à leurs clients des chaînes de valeur ajoutée intégrées. Dans cette optique, il faut que les entreprises disposent d'un nombre suffisamment élevé de jeunes ayant suivi une formation professionnelle initiale dans ce domaine. Les jeunes particulièrement brillants, aux compétences scolaires élevées qui s'engagent dans des professions techniques, mais aussi les spécialistes et les cadres qui se spécialisent par le biais de la formation professionnelle supérieure sont très recherchés.

Evolution démographique

Dans ses dernières prévisions, l'Office fédéral de la statistique part du principe que le nombre de jeunes en fin de scolarité obligatoire va diminuer de 7,6 % d'ici 2018. Face à cette évolution démographique prévisible, des efforts devront encore être entrepris dans deux directions : l'intégration des jeunes dont le niveau scolaire est plus faible et l'encouragement des élèves brillants. Tandis que des mesures comme les offres transitoires, les programmes de coaching et de mentorat ainsi que le case management « Formation professionnelle » sont en place pour aider les premiers, il faudra à l'avenir également veiller à ce que les élèves brillants s'intéressent à la formation professionnelle. Nous atteindrons cet objectif grâce au maintien de formations professionnelles initiales et supérieures exigeantes, à des parcours attractifs comme celui de la maturité professionnelle et à la grande perméabilité du système de formation. Attirer les élèves brillants vers la formation professionnelle est un axe prioritaire de la campagne Formationprofessionnelleplus.ch pour les prochaines années. Dans ce contexte, l'encouragement des championnats des métiers nationaux et internationaux revêt également une grande importance. De surcroît, le potentiel des personnes issues de l'immigration doit être davantage exploité. Le projet de recherche MIRAGE « Les migrants qui gravissent les échelons sociaux » de l'Université de Fribourg fournit des indications importantes à ce sujet³. Il recommande notamment de se départir des perspectives déficitaires prévues jusqu'ici, de se concentrer sur l'éventuel potentiel des migrants et d'aspirer à un encouragement plus ciblé et plus offensif au sein de la formation professionnelle. Les migrants doivent être mieux informés sur les diverses possibilités qu'offre la formation professionnelle grâce à des mesures ciblées de sensibilisation et de communication.

Stratégie globale en matière de formation

Il est nécessaire d'améliorer le positionnement de la formation professionnelle, en particulier celui de la formation professionnelle supérieure, à l'échelon national comme international afin de maintenir un haut niveau d'attractivité. Les efforts entrepris dans ce sens se poursuivent, à l'image de l'élaboration du cadre national des certifications (CNC), qui vise à garantir la comparabilité des diplômes au niveau européen. En outre, il est nécessaire de mettre en place des conditions cadre adaptées. La formation professionnelle suisse supporte et représente une partie essentielle de l'économie. La formation doit rester une activité rentable pour les entreprises.

Pour relever ces défis, il est essentiel de mettre en place une stratégie globale en matière de formation à l'échelle nationale, en prenant en compte les différentes filières de formation du degré secondaire II et du degré tertiaire (A et B), la formation continue ainsi que les qualifications complémentaires et les formations destinées aux personnes en phase de reconversion. Le rôle des partenaires de la formation professionnelle est alors de veiller à ce que les différentes voies de formation ne soient pas en concurrence les unes avec les autres. La grande perméabilité de l'ensemble du système permet de disposer de spécialistes et de cadres qualifiés à tous les niveaux. Les partenaires de la formation professionnelle devront assumer les responsabilités liées à leur domaine d'activités spécifiques.

² Cf. Strupler, M. / Wolter S.C. : *La formation duale : un gage de réussite – aussi pour les entreprises. Résultats de la troisième enquête coût/bénéfice de la formation des apprentis pour les entreprises suisses*, éditions Rüegger, 2012.

³ Cf. Stamm, M.: *Migranten mit Potenzial – Begabungsreserven in der Berufsbildung ausschöpfen*, 2012.

3 Activités actuelles

Ces dernières années, les partenaires de la formation professionnelle ont déjà adopté un large éventail de mesures en accord avec les objectifs de la Conférence sur les places d'apprentissage 2012. Ces mesures relèvent notamment des domaines suivants :

- Intégration des jeunes (introduction de l'attestation fédérale de formation professionnelle, case management « Formation professionnelle ») ;
 - Encouragement des talents (formationprofessionnelleplus.ch, championnats des métiers) ;
 - Promotion des places d'apprentissage (sensibilisation aux métiers MINT, réseaux d'entreprises formatrices, promotion de l'apprentissage par les partenaires de la formation professionnelle) ;
 - Accroissement de la perméabilité (passerelles : maturité professionnelle > universités / EPF et maturité gymnasiale > filières d'études techniques des hautes écoles spécialisées) ;
 - Communication (formationprofessionnelleplus.ch, information professionnelle à l'intention de groupes spécifiques) ;
 - Couverture des besoins de main-d'œuvre qualifiée (initiative visant à combattre la pénurie de personnel qualifié, système d'indicateurs pour les entreprises, offres de formation pour les personnes en phase de réorientation professionnelle, validation) ;
 - Renforcement de la formation professionnelle supérieure (reconnaissance nationale et internationale, harmonisation du financement).
- **Ces activités sont poursuivies.**

4 Mesures 2012

Objectif n° 1

➤ **Sensibilisation et information**

Optant pour une approche globale du système de formation professionnelle, les partenaires agissent afin d'informer les jeunes et les personnes susceptibles de les influencer sur les différentes possibilités de formation et de carrière dans le domaine technique. Ils sensibilisent en particulier également les filles, les jeunes femmes et les migrants aux professions techniques.

Mesures

Confédération

En plus de l'encouragement des talents, la campagne Formationprofessionnelleplus.ch sert à sensibiliser les jeunes et à les informer sur les professions techniques. La Confédération soutient en outre les initiatives visant à augmenter la part des femmes dans les professions techniques conformément aux art. 54 et 55 de la LFPr⁴.

Ortra

Les organisations du monde du travail redoublent d'efforts dans leurs activités d'information et de promotion des possibilités de formation et de formation continue dans les professions techniques. Elles veillent à ce que les développements correspondent aux besoins, compte tenu des profils professionnels innovants et orientés vers l'avenir.

Cantons

Les cantons soutiennent les organisations du monde du travail dans le cadre du marketing des places d'apprentissage et de l'orientation professionnelle.

⁴ Dans ce domaine, les projets doivent servir à garantir ou à étendre l'offre de places d'apprentissage, soit présenter un caractère pilote explicite, être en lien avec la formation professionnelle et s'appliquer à toute la Suisse ou au moins à une région linguistique. Ils doivent par ailleurs contenir de nouvelles mesures ou compléter les offres cantonales et fédérales existantes. Un soutien financier peut aussi être accordé pour proposer dans toute la Suisse des offres ayant déjà abouti à de bons résultats à l'échelle d'un canton ou d'une région linguistique.

Objectif n° 2

➤ **Allègement administratif**

Dans la mesure du possible, les entreprises formatrices doivent être déchargées des tâches administratives et réglementaires. La capacité de réaction et d'adaptation de l'ensemble du système doit en outre être maintenue. Les partenaires de la formation professionnelle s'emploient à simplifier les processus et à alléger le travail administratif.

Mesures

Confédération

Dans le cadre de son pilotage stratégique, la Confédération élabore des propositions de modèles en collaboration avec les partenaires de la formation professionnelle, en vue de simplifier et de standardiser les procédures de qualification. Les premiers résultats seront disponibles d'ici juillet 2013.

Cantons

En collaboration avec les organisations du monde du travail, la Conférence suisse des offices de la formation professionnelle cherche de nouvelles façons d'alléger le travail administratif des entreprises formatrices. Elle émet des recommandations à l'intention des cantons d'ici fin 2013.

Ortra

Lors de l'élaboration et de la révision des ordonnances sur la formation et des outils de travail destinés aux entreprises formatrices (p. ex. le dossier de formation), les organisations du monde du travail veillent à ce que les contenus soient clairs, répondent aux besoins et soient présentés de la manière la plus standardisée possible.

Objectif n° 3

➤ **Formation de rattrapage**

Les qualifications complémentaires et supérieures ainsi que les formations de reconversion sont très importantes dans une perspective d'élargissement du champ de recrutement des professionnels. Elles permettent également d'encourager l'intégration et de réagir aux mutations structurelles rapides tout comme aux exigences plus élevées du marché du travail. Dans ce contexte, les formations de rattrapage sont également primordiales afin notamment de renforcer la part des femmes sur le marché du travail et de faciliter la réorientation vers de nouveaux champs professionnels. Les partenaires de la formation professionnelle élaborent les bases requises pour faire connaître les possibilités de formations de rattrapage et pour que les potentiels disponibles puissent être exploités.

Mesures

Confédération

Sous la responsabilité de la Confédération, les partenaires de la formation professionnelle clarifient les questions de profil et de positionnement d'ici l'été 2013 et s'entendent sur une définition normative du terme « formation de rattrapage ». Par la suite, un rapport de base sera élaboré concernant les possibilités, les potentiels et les coûts des formations de rattrapage.

Objectif n° 4

➤ **Renforcement de la formation professionnelle supérieure et de la maturité professionnelle**

Les partenaires de la formation professionnelle s'engagent à faire connaître les avantages du système de formation professionnelle dual suisse sur le plan national et international et à reconnaître l'équivalence sociale des voies de formation que sont les filières générales et les formations professionnelles. Il s'agit de renforcer la formation professionnelle, et notamment les possibilités offertes par la maturité professionnelle et la formation professionnelle supérieure, et d'exploiter au mieux ce potentiel pour le pôle industriel et intellectuel qu'est la Suisse.